



HAL
open science

From income to social position: reclassifying farmers

Gilles Laferté

► **To cite this version:**

Gilles Laferté. From income to social position: reclassifying farmers. *Economie Rurale*, 2021, 378, pp.159-174. 10.4000/economierurale.9560 . hal-03533404

HAL Id: hal-03533404

<https://hal.inrae.fr/hal-03533404>

Submitted on 3 Feb 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License

Des revenus à la position sociale : reclasser les agriculteurs

From income to social position: reclassifying farmers

Gilles Laferté



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/economierurale/9560>

DOI : [10.4000/economierurale.9560](https://doi.org/10.4000/economierurale.9560)

ISSN : 2105-2581

Éditeur

Société Française d'Économie Rurale (SFER)

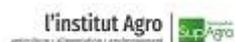
Édition imprimée

Date de publication : 31 décembre 2021

Pagination : 159-174

ISSN : 0013-0559

Ce document vous est offert par INESAAE



Référence électronique

Gilles Laferté, « Des revenus à la position sociale : reclasser les agriculteurs », *Économie rurale* [En ligne], 378 | Octobre-décembre, mis en ligne le 01 janvier 2024, consulté le 29 février 2024. URL : <http://journals.openedition.org/economierurale/9560> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/economierurale.9560>



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

Des revenus à la position sociale

Reclasser les agriculteurs

Gilles LAFERTÉ • INRAE CESAER, Dijon
gilles.laferte@inrae.fr

Par défaut de mesure, un misérabilisme statistique a longtemps conduit les sociologues à placer les agriculteurs au sein des classes populaires. L'intérêt de ces travaux sur les revenus est d'ouvrir ainsi plusieurs pistes et notamment de préciser les positions sociales tenues par les agriculteurs, positions sociales qui se comprennent comme processuelles, multivariées et relationnelles. Cet article propose, par une mise en série de la littérature et par des pistes statistiques à développer, de distinguer *a minima* trois polarisations sociales dans les groupes agricoles, avec un groupe formant des fractions de la bourgeoisie économique, un deuxième plus proche de la petite bourgeoisie culturelle, et enfin, un troisième que l'on pourrait qualifier de franges possédantes des classes populaires.

MOTS-CLÉS : *agriculteurs, classes sociales, position sociale, France*

From income to social position: reclassifying farmers

By lack of measurement, statistical misery has long led sociologists to place farmers within the popular classes. The interest of this work on income thus opens up several avenues and in particular to clarify the social positions held by farmers, social positions which must be understood as procedural, multivariate and relational. This article proposes, through a series of the literature and by statistical avenues to be developed, to distinguish at least three social polarizations in agricultural groups, with one group forming fractions of the economic bourgeoisie, a second closer to the petty bourgeoisie, and finally, a third that author could qualify as the possessing fringes of the working classes. (JEL: Y9)

KEYWORDS: *farmers, social classes, social position, France*

Il est indispensable de bien mesurer les revenus des agriculteurs. Pour comparer les fractions agricoles entre elles et pour comparer les agriculteurs aux autres groupes sociaux, indépendants et salariés. Il s'agit également d'une question politique et de justice sociale tant la profession agricole fonde ses revendications sur la faiblesse de ses revenus. Or, la mesure des revenus des agriculteurs reste un exercice difficile. Déjà, ce numéro le rappelle, les revenus des agriculteurs sont très hétérogènes (Chatellier, 2021). Ils sont de plus, et peut-être plus que pour tout autre groupe social, indissociables du patrimoine. Ce patrimoine est d'abord professionnel, source d'un endettement toujours plus conséquent au début du cycle professionnel, grevant

d'autant les revenus. Et tout au long du cycle de vie, le revenu, minimisé, est l'occasion de grossir le patrimoine, comme un « revenu différé du travail accumulé » (Jeanneaux et Velay, 2021). Cette perspective renverse le regard puisqu'en moyenne les agriculteurs comptent parmi les franges les plus fortunées du point de vue du patrimoine.

Difficiles à saisir comparativement à ceux des salariés, les revenus et le patrimoine des agriculteurs ne découvrent toutefois qu'un versant d'une montagne plus large, celle de la position sociale des agriculteurs, question non résolue de la sociologie contemporaine. La sociologie des positions sociales est ici préférée à celle des professions, trop limitative pour

définir les groupes sociaux. En effet, la position sociale est plurielle et multivariée. Elle inclut le statut professionnel et le mode de vie, et s'inscrit dans une perspective relationnelle des groupes sociaux, les uns positionnés par rapport aux autres. Depuis peu, l'étude de la position sociale permet, de plus, de sortir d'une sociologie des individus pour prendre en compte l'ensemble du ménage – point décisif pour les agriculteurs –, groupe marqué par la porosité entre scènes professionnelle et familiale. Au-delà des revenus, l'appareil statistique français s'adapte difficilement aux indépendants, et aux agriculteurs en particulier, tant ces groupes professionnels conservent des pratiques économiques et culturelles moins formalisées. On pourrait compenser ces difficultés par les riches statistiques agricoles. Mais celles-ci sont construites en statistiques de branche séparant les agriculteurs, rendant difficiles les approches comparatives. Ces difficultés de mesure de la position sociale des agriculteurs entretiennent parfois un culturalisme voire un misérabilisme agricole dans la sociologie française. Ainsi, cet article se veut programmatique, ouvrant une réflexion pour réévaluer la ou plutôt les positions sociales des agriculteurs.

Pour comprendre les difficultés posées à l'analyse de la stratification sociale par le groupe agricole, nous passerons en revue différentes approches sociologiques qui, du XIX^e siècle à la fin du XX^e siècle, ont conclu au caractère inclassable des agriculteurs, restés rétifs à la société de classe. Cependant, aujourd'hui, conceptuellement et empiriquement, la singularité des agriculteurs ne saurait encore et toujours servir d'explication à nos échecs de connaissance. Bien qu'héritant en France d'institutions spécifiques (un ministère, une caisse et un régime de protection sociale, un enseignement, des syndicats, des chambres professionnelles...), les agriculteurs ne sont pas ou plus un groupe mystérieux uni dans ses différences aux confins de la société

salariale et de la société des diplômés. Plus encore, les évolutions récentes des formes d'emplois agricoles séparent plus nettement travail et capital, rendant pensable une nouvelle ventilation des catégories socio-professionnelles PCS de l'INSEE. Reste alors un problème technique de mesure, dépassement réalisable par une approche élargie des positions sociales et prenant en compte l'ensemble du ménage. Le programme ici exposé propose deux pistes liées entre elles, l'une statistique, fondée sur les promesses de l'analyse configurationnelle, l'autre ethnographique, par analyse qualitative des classes sociales à l'image de celle qui a été menée pour les classes populaires en France (Siblot *et al.*, 2015). En première analyse, pour enfin intégrer les agriculteurs dans la société de classes et à la suite d'autres travaux (Vincent et Cartereau, 2010), nous proposons de reclasser les exploitants agricoles en décomposant la catégorie statistique en trois groupes sociaux, une bourgeoisie économique, une petite bourgeoisie autant économique que culturelle, et enfin, une frange possédante des classes populaires.

Inclassables, les agriculteurs ? La mécanique statistique d'un misérabilisme agricole

Il est difficile de faire entrer les agriculteurs dans la stratification sociale générale, et particulièrement dans la société de classes. Déjà pour Karl Marx, les paysans français formaient un « sac de pommes de terre », incapables de s'unifier, marqués par des pratiques économiques autarciques, sans contact avec d'autres groupes sociaux (Marx, 1852). Près d'un siècle plus tard, pour Maurice Halbwachs, le genre de vie des paysans, caractérisé par un rapport à la terre et une organisation sociale centrée sur l'unité familiale, les distingue du reste de la société. La coupure urbain/rural renvoie alors à deux civilisations,

l'une moderne, celle des classes sociales, et l'autre traditionnelle, en dehors de la sociologie (Halbwachs, 1964). En partant de ce constat, la sociologie rurale française après-guerre se construit par importation des concepts anthropologiques et développe une « ethnologie de la France » (Deverre, 2009) avec un arsenal conceptuel propre autour des notions d'interconnaissance, de notables, de paysans, de communautés rurales...

Dans une perspective marxiste, Marcel Jollivet (1972) importe la « lutte des classes » au sein du groupe agricole. Dans le contexte des années 1960 et 1970, il distingue les agriculteurs qui cumulent les terres et sont aspirés dans la modernisation agricole, certes dépendants d'une agro-industrie mais exploitants à la tête d'une accumulation capitaliste conséquente, et les prolétaires, certes propriétaires exploitants, mais sous le seuil de la rentabilité, s'auto-exploitant pour survivre. Il prédit une forte conflictualité sociale, mais celle-ci ne verra pas véritablement le jour, puisque le second groupe, confronté à une impossible reproduction sociale (Champagne, 2002), tendra à s'évaporer et se transformer, quand le premier se cantonnera dans une forme de reproduction sociale garantie (Laferté, 2018). Si l'on s'en tient à cette définition première des classes sociales par la position tenue dans le rapport au travail et au capital, les sociologues, même convaincus du vocabulaire des classes, concluent toujours au caractère inclassable des agriculteurs (Grignon, 1975). À la fois détenteurs des moyens de production, la terre, le capital d'exploitation, mais n'exploitant finalement qu'eux-mêmes et leur famille, les agriculteurs restent en marge de la grande division entre travail et capital.

Aujourd'hui, à mesure de la financiarisation de l'agriculture et du rapprochement des salariés agricoles du statut général du salariat (Gros, 2015), les travaux contemporains sur les formes entrepreneuriales

(Purseigle *et al.*, 2017) et d'emploi dans l'agriculture contemporaine (Ministère, 2019) – suggèrent une « normalisation » en marche des positions agricoles. L'agriculture contemporaine s'alignerait sur les structures capitalistes séparant plus nettement travail et capital. Le déclin de l'entraide et du travail familial – soit vers un travail à l'extérieur, soit vers la reconnaissance d'un statut de co-exploitant ou de salarié –, l'augmentation relative de la proportion de salariés agricoles – employés dans les entreprises agricoles, ou par l'intermédiaire du développement du travail à façon et de la sous-traitance (Anzalone et Purseigle, 2014) –, donnent du crédit à cette perspective de normalisation dans la société capitaliste et de classe. De même, la diminution relative du faire-valoir direct au profit du fermage, l'accumulation capitaliste conséquente à mesure d'une mobilité structurelle des exploitations, tendent à séparer le dirigeant du propriétaire. Par ailleurs, la montée en compétences techniques et managériales (Mahé *et al.*, 2019), l'élévation symbolique du corps du travailleur sorti de la terre pour la cabine des machines agricoles ou le siège du bureau de l'exploitation, voire demain la digitalisation de l'agriculture et la perspective d'une agriculture sans travail manuel (Neendorf, 2018), ennoblissent le métier dans la hiérarchie socio-professionnelle. Le glissement sémantique de la ferme à l'exploitation, puis à l'entreprise agricole (Rémy, 2011), parachève cette normalisation.

Prenant acte de ces évolutions, les difficultés de classification des agriculteurs pourraient se résoudre en ventilant le groupe agricole en deux sous-groupes, d'un côté les dirigeants d'entreprises agricoles détenteurs de capitaux que nous pourrions agréger à la catégorie 2 de la nomenclature des Professions et Catégories Socioprofessionnelles (PCS 2 : artisans, commerçants chefs d'entreprises), et de l'autre les salariés agricoles déjà agréés

à la PCS 6 des ouvriers. Cette perspective est séduisante pour le sociologue et elle est implicitement engagée par l'INSEE dans de nombreuses enquêtes qui – faute désormais d'effectifs suffisants – agrègent souvent les exploitants aux artisans-commerçants. Cependant, si cette éventuelle re-catégorisation opératoire peut constituer une étape, elle ne règle pas tout. Tout d'abord, même si certains prédisent le crépuscule du modèle dominant, les entreprises agricoles actuelles sont toujours dans leur grande majorité des entreprises familiales comptant très peu de salariés et dotées d'une structure capitaliste importante comparativement à la valeur ajoutée dégagée qui les rendent spécifiques dans l'appareil de production par rapport aux PME, commerces et autres petits indépendants. Beaucoup d'exploitants propriétaires réalisent encore des travaux manuels subalternes, pénibles, les exposant à des risques pour leur santé. La division entre cols blancs et cols bleus reste floue en agriculture. Il importe ici justement de saisir la diversité des situations plutôt que de se réduire hier à un modèle familial et aujourd'hui à un autre, la firme. Plus encore, aussi utiles soient-elles, dans une perspective plus théorique et générale de la stratification sociale, les PCS marquent leurs limites et ne permettent pas d'embrasser une lecture fine des positions sociales. Cette fusion laisserait ouverte la question des revenus, du patrimoine, des modes de vie, au sein même de cette PCS élargie, éléments essentiels à saisir si nous voulons comprendre l'articulation des groupes agricoles avec les autres groupes sociaux.

En ce sens, l'apport majeur de Pierre Bourdieu et de son équipe dans les années 1970 est de concevoir une conception multivariée de l'espace social. La position occupée dans le processus de production – informée grâce à la grille des catégories socioprofessionnelles de l'INSEE – est enrichie de deux concepts, le capital économique, composé des revenus et du

patrimoine, et le capital culturel. *A priori* moins objectivable que le capital économique et son équivalent monétaire, le capital culturel est souvent approché par la variable des diplômes, commode parce que hiérarchisée par l'État, du CAP au doctorat. Ce prisme culturel sur la théorie des classes a pu être perçu comme une « définition culturaliste des classes sociales » (Chamboredon, 1996). Tout d'abord, parce qu'une grande partie de la sociologie française, à partir de *La Distinction* (1979), s'est transformée en une théorie culturelle voire scolaire de la société de classe, enquêtant moins les versants économiques de la mobilité sociale (*Politix*, 2018). Mais plus encore, la culture est hiérarchisée selon un degré de légitimité sociale avec en haut la culture légitime, constituée de fait de la culture bourgeoise qui a façonné l'institution scolaire. Le capital culturel et la hiérarchie des classes se cumulent dans un mouvement circulaire, les différences culturelles suivant l'ordre social autant qu'elles en seraient l'origine, comme si la théorie de la *Distinction* et plus encore la réduction rapide du culturel au scolaire et à la culture légitime était une théorie trop légitimiste de l'ordre doublement culturel et social. De plus, cette théorie ne fonctionnerait qu'en certains lieux, en France, voire à Paris et dans les grandes villes. Ces frontières de la distinction sociale par les classes dominantes ne sont pas toujours reconnues par les groupes dominés et peuvent fonctionner sur des dimensions variables et multiples ailleurs (Lamont et Molnár, 2002).

Deux éléments sont ici essentiels. Le premier, à garder et enrichir, est une approche multivariée de la position sociale, tenant compte de la position dans l'appareil de production, de l'échelle de richesse, et de la hiérarchie des pratiques et des savoirs socialement valorisés. Le second point, la théorie de la légitimité culturelle, est à reconsidérer puisqu'elle renvoie mécaniquement les agriculteurs au populaire.

Au regard de leur spécialisation scolaire et de leur distance aux zones urbaines, lieux centraux par excellence de la culture légitime et bourgeoise, les agriculteurs sont irrémédiablement renvoyés aux classes populaires malgré des compétences professionnelles et des pratiques sociales souvent complexes et variées. Dans l'annexe méthodologique de *La Distinction*, dont l'enquête a été conduite à Lille et Paris à la fin des années 1970, Pierre Bourdieu revient sur la sous-représentation tout au long de l'ouvrage des agriculteurs : « *On a exclu de l'analyse les agriculteurs et salariés agricoles au terme d'une pré-enquête qui avait fait conclure à l'inadéquation totale du questionnaire et à la nécessité de recourir à de toutes autres méthodes pour saisir les dispositions d'une population totalement étrangère à la culture légitime et même, pour l'essentiel, à la culture moyenne* » (Bourdieu, 1979).

Ainsi, pour notre propos, les figurations de l'espace social de Pierre Bourdieu, comme les travaux de Patrick Champagne, ont ceci de paradoxal qu'elles repositionnent les agriculteurs dans l'espace social général, mais pour en faire un point extrême, à la marge, impossibles à inclure dans l'enquête générale parce qu'insaisissables par la théorie de la culture légitime. Comme si l'on s'arrêtait au milieu du chemin. Les variables retenues dans l'analyse situent les exploitants agricoles en bas et le plus à droite possible de l'espace social, c'est-à-dire avec la disproportion la plus marquée entre le capital économique et le capital culturel en faveur du premier (*graphique 1*). Les agriculteurs sont tous classés en dessous de la moyenne des capitaux cumulés, donc au sein des classes populaires pour l'essentiel, même si le groupe dispose de la plus grande amplitude de capitaux possibles. Ainsi, les fractions hautes de l'agriculture se situeraient au niveau des professions intermédiaires, employés, techniciens, ou petits cadres. Ce positionnement général des agriculteurs témoigne

sans doute du prisme d'observation de P. Bourdieu qui au même moment, en 1977, construit la notion de *classe objet* pour les agriculteurs, à partir de terrains plus anciens sur des petits paysans en polyculture (Kabylie et Béarn pour P. Bourdieu ; Mayenne et Bresse pour P. Champagne). Pour ces auteurs, dans ce jeu des relations de classes qu'est l'espace social, les paysans sont par excellence le groupe le plus dominé, objet des perceptions stigmatisantes et folklorisantes des autres groupes. Ils sont réduits à des classes dominées qui ne parlent pas mais sont parlées (Bourdieu, 1977). À l'évidence, cette description concerne la petite paysannerie mais non les grands céréaliers ou les viticulteurs de l'époque, et plus encore aujourd'hui, les entrepreneurs contemporains à la tête des firmes agricoles. En outre, le système de la cogestion qui représentait les agriculteurs au cœur même de l'État souligne la place centrale de la parole agricole et de la défense de leurs intérêts. Si malheureusement P. Bourdieu n'a pas intégré cette diversité agricole, il prend conscience à l'issue de l'enquête que sa conception du groupe agricole sera vite dépassée : « *Cette exclusion [des agriculteurs de l'enquête principale de la Distinction] se justifierait sans doute beaucoup moins aujourd'hui en raison des transformations profondes qui sont survenues entre autres choses dans le rapport entre la paysannerie et le système d'enseignement* » (Bourdieu, 1979).

Malgré cette réserve tôt énoncée, après *La Distinction*, ce schéma construit avant l'enquête actifs financiers (depuis 1986) puis sur le patrimoine (depuis 1997) sera régulièrement réactualisé avec un capital économique approché par l'indicateur des revenus fiscaux et un capital culturel au moyen de la variable des diplômes. Bien sûr, nous savons, par les résultats présentés dans ce dossier spécial notamment, que les revenus fiscaux sont une approche peu satisfaisante des revenus des agriculteurs et qu'il faut impérativement intégrer le poids

grandissant du patrimoine au sein du capital économique (Piketty, 2013). Et nous savons aussi que les diplômés ne forment pas toujours le bon indicateur du capital culturel, particulièrement pour les agriculteurs. En effet, ces derniers ont un temps retardé les effets de la massification scolaire pour assurer la reprise des exploitations, orientant leurs enfants vers des études courtes et techniques, devenues obligatoires pour l'obtention de prêts (Jegouzo et Brangeon, 1976). Malgré ces mécanismes puissants, le niveau scolaire des agriculteurs augmente, sous l'effet de la massification scolaire et de l'enseignement agricole, dépassant désormais nettement le groupe ouvrier, se situant au niveau des catégories intermédiaires du privé comme les techniciens, agents de maîtrise et contremaîtres (Laferté, 2018) avec par ailleurs un niveau d'étude des enfants d'agriculteurs qui montent dans la hiérarchie scolaire à mesure que la taille de l'exploitation s'agrandit (Giraud et Rémy, 2014). De même, si nous pouvions tenir compte des multiples formations continues et stages réalisés par les agriculteurs, l'existence de groupes locaux d'information et la lecture de revues spécialisées, nous objectiverions mieux les qualifications aujourd'hui indispensables à la réinvention technique continue des exploitations et des groupements économiques qu'ils gèrent (coopératives, mutuelles...). Enfin, d'autres pratiques, de loisirs, de vacances, ou langagières, seraient à intégrer pour affiner le capital culturel des agriculteurs. Loin de se réduire au diplôme, le capital culturel se compose de l'ensemble des pratiques culturelles plus ou moins certifiées, pas toujours hiérarchisées de manière univoque (Serre, 2012).

Malgré cela, la construction routinière de l'espace social par les indicateurs des revenus fiscaux et du diplôme reproduit une dévalorisation de la position sociale des agriculteurs qui résulte d'un artefact, ceux-ci étant souvent classés au sein des

classes populaires, en France (Gollac et Laulhé, 1987) comme en Europe (Hugrée *et al.*, 2018). Il est bien sûr aujourd'hui peu satisfaisant de maintenir ce misérabilisme statistique, par défaut de la mesure, concernant les agriculteurs. Intégrant d'autres variables à l'analyse, certains auteurs agrègent récemment le groupe agricole aux classes moyennes (Amossé, 2019a). Ce relèvement du groupe agricole dans la hiérarchie des classes sociales semble *a priori* plus conforme, mais se révèle discutable face à la difficulté de raisonner par la moyenne concernant un groupe professionnel socialement si hétérogène. À l'évidence, nous ne savons toujours pas trouver une place aux agriculteurs dans la stratification sociale.

Travailler les outils statistiques et enrichir la notion de position sociale

La notion de position sociale, ici dégagée de la construction politique du groupe, n'impose pas en soi un vocabulaire des classes sociales. Elle peut également épouser le vocabulaire plus neutre de la stratification sociale ou celui des inégalités sociales (Paugam et Plessz, 2019). Elle implique par contre une construction relative et interdépendante des groupes sociaux, les uns par rapport aux autres, selon la question posée, la scène observée, et le cadre général dans lequel on la pose, l'espace national, européen, ou local, voire micro-local. Dans l'esprit de P. Bourdieu, l'espace relationnel des positions a un double sens : à la fois structural, saisi par le statisticien qui met en série les groupes sociaux à la recherche de positions « objectives » certes relatives et limitées à la pertinence de ses outils ; mais aussi interactionniste, selon la perception de soi et des autres, selon le lieu et les groupes sociaux avec lesquels les agents sont concrètement en interaction, les « positions subjectives ». En ce sens, la structure sociale n'est pas

une chose abstraite réservée aux statisticiens et sociologues : elle s'éprouve. Les agents ont une perception plus fine d'une zone qui leur est proche et beaucoup plus imprécise des points éloignés. De même, ils peuvent se classer selon leur groupe professionnel, leur espace de résidence (village, quartier, métropole...), leurs appartenances de genre ou de race, leur conjoint voire leur famille, leurs pratiques culturelles, leurs manières de s'habiller ou leurs goûts musicaux ou encore se situer dans une trajectoire et une position dans le temps, en variant eux-mêmes leur perception du classement selon les scènes sociales et les lieux. Ce principe offre une pluralité de représentations sociales de soi bien au-delà des revenus et des diplômes.

Par conséquent, si la construction statistique de l'espace social peut présenter en l'état des faiblesses, le principe de travailler les positions sociales comme multivariées et relationnelles nous semble essentiel à développer jusqu'aux groupes agricoles pour qu'ils ne soient plus statistiquement en marge. Le poids relatif des agriculteurs décline pour devenir minoritaires même dans les zones les plus agricoles du pays, réduisant significativement la clôture sociale du groupe. La montée importante de l'hétérogamie dans les couples agricoles, les mobilités professionnelles en dehors de l'agriculture et bien au-delà du groupe ouvrier, l'intégration des marchés agricoles aux marchés mondiaux, la massification scolaire, marquent autant de points d'articulation avec d'autres groupes sociaux loin de l'autarcie agricole décrite par les premiers sociologues.

L'approche configurationnelle de la stratification sociale propose justement d'inclure dans les statistiques des approches multivariées englobant la variable socio-professionnelle, le statut marital, le lieu de résidence, en plus des capitaux économiques et culturels. Cette approche permet aussi de travailler non plus

uniquement sur le chef de ménage mais de prendre en compte ses différents membres (Cayouette-Remblière et Ichou, 2019) « encastrant » d'emblée les agriculteurs aux autres groupes sociaux apparentés. En ce sens, les nouvelles « PCS ménages » distinguent entre : les agriculteurs vivant en couple avec un.e petit.e indépendant.e, inactif.ve ou n'ayant pas de conjoint (sous-groupe IVA) ; ceux qui vivent avec un.e employé.e ou ouvrier.ère (sous-groupe IVB), et enfin, ceux qui vivent avec un.e cadre ou profession intermédiaire (sous-groupe IIC).

Pour l'étude du capital culturel formé par socialisation au sein des familles, il est essentiel de ne pas réduire le ménage à une unique personne de référence. Cette méthode se révèle précieuse comme a pu le montrer de manière ethnographique Ivan Bruneau à propos du cas des militants de la Confédération Paysanne dont le capital culturel familial supérieur, mesuré le plus souvent par les trajectoires des frères et sœurs, a participé à leur politisation à gauche (Bruneau, 2006). Ainsi, la position sociale des agriculteurs pourrait être complétée par celle des autres membres du ménage ou des maisonnées, d'autant que les conjoints des agriculteurs sont de plus en plus issus d'autres origines sociales et occupent des professions plus extérieures à l'agriculture. De même, en prenant enfin en compte le lieu de résidence dans la position sociale, l'approche configurationnelle permet de travailler les dimensions spatiales, élément essentiel pour les agriculteurs tant la morphologie sociale des zones rurales et des grandes métropoles peut différer et modifier les perceptions de soi : on peut être un bourgeois dans un bourg et se sentir désajusté dans les boutiques de l'ouest parisien (Laferté, 2014).

Pour le moment cette méthode configurationnelle n'a pas été appliquée aux agriculteurs. Cependant, nous pouvons nous faire une première idée de la position

sociale des agriculteurs par celle de leurs conjoints et leurs apparentés, avec une question importante, celle de la mesure d'une éventuelle distance à la culture légitime. Ou dit autrement, les agriculteurs sont-ils, à niveau égal de capitaux, plus proches des catégories populaires que d'autres groupes sociaux ? L'origine sociale des proches s'élève bien selon la taille de l'exploitation et le niveau de diplôme de l'agriculteur. En revanche, jusqu'à une période récente – mais le constat mériterait une réévaluation notamment pour les plus jeunes –, nous observons bien une plus grande proximité avec les mondes ouvriers dans l'origine sociale des épouses, même pour les conjoints sur les grandes exploitations, comme s'il se maintenait des formes populaires d'appartenances sociales dans la mobilité sociale des agriculteurs (Giraud et Rémy, 2008). De même, mais cette fois-ci à partir d'une enquête aux effectifs réduits (Vincent et Cartereau, 2010), dans les couples hétérogames (agriculteurs et non agriculteurs), la profession du conjoint s'élève à mesure de l'agrandissement de la taille de l'exploitation. Mieux encore, en suivant cette fois-ci non plus les conjoints mais les apparentés, les frères et sœurs et leurs conjoints respectifs, les positions sociales se hissent selon la taille de l'exploitation. À partir de cette enquête auprès des apparentés de 250 exploitants, les auteurs concluent que les grands agriculteurs ont des apparentés issus majoritairement des catégories chefs d'entreprises, professions libérales et cadres supérieurs, les exploitants de tailles moyennes ont un entourage familial majoritairement composé de professions intermédiaires, quand les petits exploitants sont eux entourés d'ouvriers et d'employés. Il semble donc stimulant de sérier *a minima* les agriculteurs par les logiques de tailles, « proximi » du capital économique grâce à une idée du capital investi et des revenus dégagés, et il paraît peu convaincant d'agréger l'ensemble des agriculteurs dans une seule catégorie sociale.

Cependant, cette piste retenue dans le passé se confrontera aussi à des limites statistiques puisque si la rénovation des PCS de 1982 avait introduit un critère de taille pour différencier les agriculteurs, celle de 2019 l'annule pour revenir à une classification par spécialisation technique. Ce critère de taille fondé sur le nombre d'hectares et la spécialisation technique obtenu en 1982 face à la profession qui ne souhaitait aucune différenciation interne aux « agriculteurs » (Desrosières et Thévenot, 1988) est aujourd'hui trop coûteuse et fragile pour une catégorie socio-professionnelle en effectif réduit à mesure de son déclin (Amossé, 2019b). Par ailleurs, dans les enquêtes nationales par échantillonnage, en dessous d'un nombre conséquent d'enquêtés, il est de plus en plus difficile d'extraire suffisamment d'agriculteurs, plus encore pour les discriminer par taille ou par spécialisation technique ou par région, tant leur effectif atteint les limites de la représentativité statistique. Le groupe de réflexion conduit par des sociologues à l'INSEE a bien conscience de la difficulté. Mais le problème agricole est noyé dans un autre plus large, celui des indépendants. Ils proposent alors une nouvelle nomenclature *Classes et sous-classes d'emploi* qui ouvre des critères de différenciation des indépendants par la taille, évaluée au nombre d'employés. Mais cela fonctionne mal pour les agriculteurs puisque de petites structures en nombre de salariés peuvent avoir un engagement capitaliste et patrimonial sans équivalent dans le monde des artisans (Amossé, 2019b). D'autres pistes que statistiques seront donc nécessaires.

Les apports de l'ethnographie des classes sociales

Pour saisir des positions multivariées, il paraît donc indispensable de coupler les transformations de l'appareil statistique aux travaux ethnographiques. Pour la mesure du capital culturel au-delà du

diplôme, nous l'avons déjà dit. Mais cela vaut aussi pour la mesure du capital économique notamment par des travaux d'ethno-comptabilité (Cottureau et Mazeau, 2011) afin de saisir comment les agriculteurs comptent (Joly *et al.*, 2017). Ces derniers comptent bien sûr avec les outils comptables, mais aussi en jouant de ces outils comme on peut le voir lors des procédures de divorce et des arrangements de famille (Bessière et Gollac, 2014). Les agriculteurs comptent aussi avec les pratiques non déclarées comme les « pas de porte » dans les régions de fermage (Loveluck, 2016) ou la vente des surplus des appellations dans les régions viticoles, ou encore quand, pour des pratiques tout à fait légales, ils auto-consomment leur production et auto-construisent leurs maisons et bâtiments (Laferté, 2018). Ainsi, l'économie informelle et de l'échange reste probablement plus présente dans les mondes agricoles que pour les autres catégories salariales. Le capital économique, à l'instar du capital culturel, comporte une frange non instituée, parfois significative, et peu visible des statistiques.

L'analyse ethnographique localisée permet également de prendre en compte les variations spatiales significatives du groupe agricole. Appartenant majoritairement aux classes supérieures dans la Beauce, la Champagne ou le Nord et certaines régions viticoles, ils peuvent être en moyenne plus populaires dans le Sud ou certaines régions de l'Ouest, partout où l'agriculture est souvent peu rentable. De plus, chacun de ces groupes fait face à des populations locales différentes, et à même niveau de capitaux, ils occuperont des positions non homologues selon les lieux. Le Lubéron, les côtes maritimes ou les Alpes, rassemblent des populations plus bourgeoises que les campagnes agricoles et industrielles de l'Est. Ce chantier d'une description fine par travaux monographiques des mondes agricoles est donc

important, mais reste réalisable tant la diversité des mondes agricoles ne se décline pas non plus à l'infini. Les cas monographiques ont un pouvoir de généralisation par l'intermédiaire de caractéristiques sociales partagées dans différents territoires et types d'agricultures.

Par contre, les efforts de cette ethnographie des classes sociales ne portent pas de manière uniforme dans le temps et sont peu coordonnées. En ce sens, il faut soutenir le regain actuel de travaux sur l'agriculture en sociologie qui permet d'envisager à moyen terme une couverture plus large de la diversité de ces mondes. En l'état, à la lecture des monographies contemporaines, et sans prétendre à l'exhaustivité des travaux réalisés, il apparaît évident que les mondes agricoles se scindent en plusieurs sous-groupes. Combien de groupes ou de classes faut-il distinguer ? Cela reste une question délicate en l'absence d'un outil adapté à une vue d'ensemble. En dehors des salariés agricoles, qui sont de ce fait ventilés entre ouvriers (pour l'essentiel), professions intermédiaires et cadres selon leur degré de responsabilités et de compétences dans les entreprises agricoles, nous suggérons *a minima* trois polarisations sociales au sein des exploitants : le premier pôle se composerait d'une moyenne bourgeoisie économique ; le deuxième d'une petite bourgeoisie plus culturelle ; et le troisième formerait une fraction possédante des classes populaires.

Le premier groupe, la bourgeoisie agricole, s'étend de la petite bourgeoisie économique en ascension (Laferté, 2018) jusqu'à la grande bourgeoisie héritière des terres les plus valorisées comme la viticulture de luxe (Bessière, 2011). Il forme depuis longtemps la base sociale de nombreux dirigeants paysans (Maresca, 1983). Ce groupe est proche des gros commerçants et des petits industriels, avec qui souvent ils co-construisent leur marché (Chauvin, 2010). Nous retrouvons

ici les agriculteurs sur grandes exploitations, les grandes cultures (Île-de-France, Champagne, Picardie et Normandie, Grand-Est) et la viticulture (Champagne, Bordelais, Bourgogne, Cognac...), mais aussi des éleveurs de grande taille (Bretagne, Bourgogne, Nord, Massif central). Économiquement, la grande différence avec les commerçants et industriels réside dans le nombre de salariés plus faible dans l'agriculture, ou encore dans la moindre maîtrise des marchés, notamment pour les céréaliers et les éleveurs. De même, les fluctuations des prix agricoles occasionnent de fortes variations annuelles des revenus (Delame, 2021) et supposent une stabilisation par la diversification des activités, autres activités non agricoles qui de fait les rapprochent d'autant des autres entrepreneurs. Cette population, étant donné la forte capitalisation nécessaire à ses activités, ne peut être qu'héritière de positions familiales dans l'agriculture. Les repreneurs sont à la tête de sociétés agricoles familiales complexes (SCEA, SARL, SA) et souvent d'autres sociétés immobilières, patrimoniales ou entrepreneuriales. Ils représentent de gros portefeuilles pour les conseillers bancaires et financiers, le patrimoine professionnel s'étant doublé d'un patrimoine immobilier et financier (Laferté, 2018). La diversification entrepreneuriale a intégré une plus grande maîtrise de la valeur ajoutée (mise en bouteille et vente directe, entreprise de travaux agricoles dans les grandes cultures, entreprise de transport, de paille, voire chaînes de magasins et participation à d'autres secteurs d'activité...). Les revenus sont certes irréguliers mais se situent au niveau des professions intermédiaires et des cadres de même que le patrimoine se place au niveau des professions libérales et des gros commerçants, soit les catégories sociales les plus fortunées en patrimoine. Ce capitalisme familial cadre parfois peu avec l'idée du surtravail agricole (Bernard de Raymond, 2014). Loin de

l'éthos paysan (Bourdieu, 2002), l'éthos économique est pleinement en phase avec l'esprit d'entreprise. Le chef d'exploitation détient généralement, surtout pour les plus jeunes, un diplôme agricole supérieur, ou sinon, il est à la tête de l'exploitation à défaut d'avoir réussi scolairement comparativement au reste de la fratrie qui quitte l'agriculture pour des professions supérieures. Les épouses, quand le couple est hétérogame, appartiennent à des professions intermédiaires et plus rarement supérieures. Les filles sont rapidement orientées vers des études supérieures générales, les fils, mais de plus en plus une partie des filles si elles le souhaitent, se doivent de garder un pont possible avec les mondes techniques dans leurs études pour dessiner parmi eux un potentiel repreneur. Les apparentés appartiennent à des professions du supérieur, cadres du privé et chefs d'entreprises. Ce groupe vote plutôt à droite, appartient le plus souvent au syndicalisme majoritaire. Certaines franges critiques des organisations agricoles et notamment de l'évolution de la PAC peuvent se rapprocher de la Coordination Rurale. Ce groupe organise sa production en mode conventionnel. Les récentes conversions en bio, ou l'inscription dans des circuits courts, sont moins un fait militant qu'un opportunisme marchand. Ces gros agriculteurs habitent de larges pavillons ou des fermes anciennes rénovées, disposant d'un important confort moderne, auquel s'ajoute souvent un pied-à-terre, voire une résidence principale dans une métropole régionale. Les pratiques culturelles et les vacances sont réduites ou encore à distance de la culture la plus légitime mais se rapprochent des pratiques de la bourgeoisie économique avec le ski, le golf, la chasse aux gros gibiers. Ils sont ciblés par les écologistes, souvent les franges culturelles de la petite et moyenne bourgeoisie, qui voient dans leur modèle productif et social l'une des causes de la dégradation environnementale.

Le deuxième groupe, dit des agriculteurs alternatifs dans le graphique, serait moins doté en capital économique, mais se retrouve tout de même à la tête d'exploitations rentables. Ils disposent d'une assise familiale les protégeant des plus gros risques sociaux. Ce sous-groupe est sociologiquement nouveau par rapport à la *Distinction* évoquée plus haut : enfants de la massification scolaire, ils se distinguent ainsi par une acquisition significative de la culture légitime. Ce groupe aux frontières floues a fait l'objet de nombreux travaux en sociologie, incarnant des formes alternatives jusqu'aux exploitations les plus innovantes de l'agriculture. Plus souvent politisés à gauche de l'échiquier politique, parfois proches des mouvements écologistes, sympathisants de la Confédération paysanne et d'organisations professionnelles de gauche (Nature et Progrès, Terres de liens, AMAP...), plus diplômés notamment d'études générales (Bruneau, 2006), ces agriculteurs ont pu connaître des périodes de fragilité. Ils ont dû s'adapter aux multiples transformations réglementaires (Moquin, 2021) et ont été les premiers à développer des formes critiques, alternatives à l'agriculture conventionnelle (Nicolas, 2019 ; Ripoll, 2014). Le haut de ce groupe est constitué d'héritiers diplômés des écoles supérieures d'agronomie qui ont réinventé l'exploitation familiale grâce à un haut niveau de connaissances agronomiques couplé à des savoirs marketing et une insertion dans les réseaux distinctifs de distribution (viticulture, arboriculture, élevage de races rares...). Ils constitueraient un pôle culturel de la bourgeoisie agricole. Le bas de ce groupe est formé de nouveaux entrants, les néo de dernière génération en somme, dotés en capitaux culturels, les fils de la bourgeoisie urbaine qui ont une difficulté pour accéder à la terre mais des facilités pour vendre en AMAP ou sur des marchés urbains à une clientèle aisée (Paranthoën, 2014 ; Samak, 2012). Cette agriculture

parfois alternative peut offrir aux diplômés et cadres en reconversion professionnelle une vie plus conforme à leurs valeurs écologistes et de gauche, phénomène que nous observons aussi dans certaines fractions du salariat agricole, comme par exemple dans le cas des bergers, vécu comme un *great job* par des surdiplômés (Sénéchal, 2021). Pour certains groupes sociaux, l'agriculture peut offrir un renversement symbolique de l'ordre social non saisissable par les PCS. La diversification dans les gîtes, la vente directe et les activités culturelles sont plus développées dans la mesure où leur proximité avec les franges culturelles les prédispose à saisir et décrypter les goûts cultivés de la clientèle touristique et urbaine des campagnes (Gafsi, 2017). Les compagnes des couples hétérogames, les amis, les frères et sœurs sont plus proches du pôle public et culturel des professions intermédiaires que le premier groupe, avec des enseignants, des professions médicales, des employés qualifiés ou des cadres moyens. L'habitat est marqué par un goût pour les objets anciens et la patrimonialisation du bâti. La géographie de ce groupe (Basse-Normandie, régions viticoles moins dominantes, régions de montagne et maraîchères...) se lit souvent en creux de celle du premier tant l'extrême valorisation foncière du premier groupe confine les producteurs alternatifs aux marges des systèmes agricoles les plus productifs. Les enfants suivent des voies scolaires diplômantes du supérieur et sont moins sommés de reprendre, développant une plus grande palette des devenirs scolaires. Ils se placent au cœur des sociabilités locales, dans les mondes associatifs notamment.

Le dernier groupe, la petite exploitation dans le *graphique 1*, se caractérise à la fois par une fragilité économique et par une plus forte distance à la culture légitime (en termes de pratiques, de diplôme, mais celui-ci peut être en partie compensé par le capital d'autochtonie et des savoirs pratiques), avec un fort sentiment de dépossession et

plus présents dans l'Ouest, le Sud et les régions de moyennes montagnes. Le devenir scolaire des enfants est moins assuré, les espoirs de reprises sont alors plus affirmés mais difficile à honorer, et la diversification entrepreneuriale comme patrimoniale peu engagée. À l'évidence, ces groupes sociaux de la petite agriculture conventionnelle et productiviste aujourd'hui désajustée sont dans une souffrance sociale (Deffontaines, 2019). Pauvre et parfois précaire par les revenus mais relativement riche par le patrimoine, une grande partie de ce groupe agricole forme une fraction possédante des classes populaires.

*

* *

En attendant le déploiement d'une approche statistique, et si l'on veut bien accorder crédit à cette ethnographie des classes sociales à partir des monographies disponibles sur les mondes agricoles, il conviendrait ainsi de repositionner comme suit les divers groupes agricoles dans l'espace social de *La Distinction* (graphique 1).

Les résultats présentés ici sur les revenus agricoles ne constituent qu'une étape. Il faut construire un indicateur durable des revenus, l'articuler d'emblée au patrimoine, saisir l'accumulation des capitaux culturels des agriculteurs et ouvrir la théorie de la culture légitime pour comprendre d'autres hiérarchies culturelles. Comme le souligne également la conclusion d'ActifAgri (2019), il faudra optimiser les données présentes de la statistique agricole en retissant le lien avec la statistique générale, par des appariements notamment. De même, un travail d'ethnographie des classes sociales plus intensif et coordonné se révèle indispensable pour sonder les différenciations localisées et les pratiques des groupes agricoles peu mesurables par les statistiques. Alors, nous pourrions évaluer plus finement la proximité des sous-groupes agricoles avec d'autres catégories pour éventuellement les ventiler dans les autres PCS mais surtout dans les diverses fractions des classes sociales. Cet effort de reclassement s'impose, tant, à la différence des travaux statistiques contemporains, il nous semble vain de réduire ce groupe et sa PCS à une seule classe sociale. ■

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Amossé T. (2019a). Classes moyennes : L'ambivalence d'une progression sociale. *Savoir/Agir*, n° 48, pp. 17-26.
- Amossé T. (2019b). *La rénovation de la nomenclature socioprofessionnelle (2018-2019)*. Paris, CNIS, n° 156, décembre, 134 p.
- Bernard de Raymond A. (2014). Des « agriculteurs à mi-temps » : Spécialisation céréalière, travail et temporalités. *Sociologie des grandes cultures : au cœur du modèle industriel agricole*, Bernard de Raymond A., éd. Versailles, Éditions Quæ, pp. 81-96.
- Bessière C. (2010). *De génération en génération. Arrangements de famille dans les entreprises viticoles de Cognac*. Paris, Raisons d'agir, 221 p.
- Bessière C., Gollac S. (2014). Des exploitations agricoles au travers de l'épreuve du divorce : Rapports sociaux de classe et de sexe dans l'agriculture. *Sociétés contemporaines*, vol. 96, n° 4, pp. 77-108.
- Bourdieu P. (2002). *Le bal des célibataires. Crises de la société paysanne en Béarn*. Paris, Seuil, 288 p.
- Bourdieu P. (1979). *La Distinction. Critique sociale du jugement*. Paris, Éditions de Minuit, 680 p.
- Bourdieu P. (1977). Une classe objet. *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 17-18, pp. 2-5.
- Bruneau I. (2006). La Confédération Paysanne : s'engager à « juste » distance. Thèse de doctorat en science politique, Université Paris X, 627 p.
- Cayouette-Remblière J., Ichou M. (2019). Saisir la position sociale des ménages : une approche par configurations. *Revue française de sociologie*, vol. 60, n° 3, pp. 385-427.
- Chamboredon J.-C. (1996). La sociologie comme Théorie des cultures de classe. *Revue européenne des sciences sociales*, Tome 34, n° 103, pp. 109-117.
- Champagne P. (2002). *L'Héritage refusé : la crise de la reproduction sociale de la paysannerie française, 1950-2000*. Paris, Seuil, 336 p.
- Chatellier V. (2021). L'hétérogénéité des revenus des actifs non salariés au sein de l'agriculture française : un regard au travers de deux grilles typologiques. *Économie rurale*, n° 378, pp. 57-75.
- Chauvin P.-M. (2010). *Le marché des réputations, Une sociologie du monde des vins de Bordeaux*. Bordeaux, Éditions Féret, 267 p.
- Cottereau A., Marzok M. (2011). *Une famille andalouse. Ethnocomptabilité d'une économie invisible*. Paris, Bouchene, 356 p.
- Deffontaines N. (2019). Mal être et risque de suicide chez les agriculteurs aux prises avec la logique productiviste. *Reprendre la terre. Agriculture et critique sociale*. In Doidy E., Gateau M. (dir.), Nancy, Kairois, pp. 123-137.
- Delame N. (2021). Revenus agricoles et non agricoles des agriculteurs de 2003 à 2016. *Économie rurale*, n° 378, pp. 77-95.
- Desrosières A., Thévenot L. (1988). *Les catégories socio-professionnelles*. Paris, Éditions La Découverte, 127 p.
- Deverre C. (2009). Robert Redfield et l'invention des « sociétés paysannes ». *Études rurales*, n° 183, pp. 41-50.
- Gafsi M. (2017). Les stratégies de diversification des exploitations agricoles. Enseignements théoriques et empiriques. *Économie rurale*, n° 360, pp. 43-63.
- Giraud C., Rémy J. (2014). Être ou ne pas être agriculteur. Capital scolaire et devenir socioprofessionnel des fils d'agriculteurs. In Gasselín P., Choisis J.-P., Petit S., Purseigle F., Zasser S. (dir.), *L'agriculture en famille : travailler, réinventer, transmettre*, EDP Science, Les Ulis, pp. 305-326.
- Giraud C., Rémy J. (2008). Les choix des conjoints en agriculture. *Revue d'études en agriculture et environnement*, n° 88, pp. 21-46.
- Gollac M., Laulhé P. (1987). La transmission du statut social. L'échelle et le fossé. *Économie et Statistique*, n° 199-200, pp. 85-90.
- Anzalone G., Purseigle F. (2014). Délégation d'activités et sous-traitance : au service de

- la transmission de l'exploitation ou d'un patrimoine ? In Gasselien P., Choisis J.-P., Petit S., Purseigle F., Zasser S., *L'agriculture en famille : travailler, réinventer, transmettre*, EDP Science, pp. 327-338.
- Grignon C. (1975). Le paysan inclassable. *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 4, pp. 82-87.
- Gros J. (2015). *Des classes populaires à la lisière du salariat. Une analyse des bûcherons entre emploi, marché et stratification sociale*. Doctorat de Sociologie, EHESS, 565 p.
- Halbwachs M. (1964) [1938-1955]. *Esquisse d'une psychologie des classes sociales*. Paris, Librairie Marcel Rivière et Cie, 239 p.
- Jegouzo G., Brangeon J.-L. (1976). *Les paysans et l'école*. Paris, Cujas, 288 p.
- Jeanneaux P., Velay N. (2021). Capitalisation du revenu agricole et formation du patrimoine professionnel. *Économie rurale*, n° 378, pp. 97-117.
- Hugrée C., Pénissat E., Spire A. (2018). *Les classes sociales en Europe*. Paris, Agone, 272 p.
- Jollivet M. (1972). Sociétés rurales et classes sociales. In Tavernier Y., Gervais M., Servolin C. (dir.), *L'Univers politique des paysans dans la France contemporaine*, Paris, Presses de la FNSP & Armand Colin, pp. 79-109.
- Joly N., Depecker T., Labatut J. (2017). L'entreprise agricole et sa gestion : éthos, structures et instruments (XIX^e-XX^e siècle). *Entreprises et histoire*, vol. 88, n° 3, pp. 6-20.
- Laferté G. (2018). *L'embourgeoisement. Une enquête chez les céréaliers*. Paris, Raisons d'Agir, 376 p.
- Laferté G. (2014). Des études rurales à l'analyse des espaces sociaux localisés. *Sociologie*, vol. 5, n° 4, pp. 423-439.
- Lamont M., Molnár V. (2002). The Study of Boundaries in the Social Sciences. *Annual Review of Sociology*, n° 28, pp. 167-195.
- Mahé M., Forget V., Depeyrot J.-N., Dedieu B., Gloker O. (2019). Politiques de formation du capital humain en agriculture. *Actif'Agri. Transformation des emplois et des activités en agriculture*. Paris, ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, La Documentation Française, pp. 191-211.
- Marx K. (1997) [1852]. *Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte*. Paris, Mille et une nuits, 174 p.
- Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (2019). *Actif'Agri. Transformation des emplois et des activités en agriculture*. Paris, La Documentation Française, 245 p.
- Moquin A. (2021). *Des agriculteurs hors d'eux. Les stratégies de maintien des fractions agricoles intermédiaires*. Communication RT5, Congrès AFS 2021, Lille.
- Neindorf B. (2018). World's First Hands-Free Crop Planted Grown Harvested in the UK. *ABC Rural*, 26 février.
- Nicolas F. (2019). Critique technique, critique sociale ou croisade morale ? L'agriculture biologique dans les années 1950. In Doidy E., Gateau M. (dir.), *Reprenre la terre. Agriculture et critique sociale*, Nancy, Kairos, pp. 59-79.
- Loveluck W. (2016). La pratique du pas-de-porte en agriculture ou la surévaluation du capital d'exploitation : frein à l'installation agricole dans les régions de fermage en France ? L'exemple du Nord-Pas de Calais. *Pour*, vol. 232, n° 4, pp. 233-239.
- Maresca S. (1983). *Les Dirigeants paysans*. Paris, Éditions de Minuit, 294 p.
- Paranthoën J. (2014). Déplacement social et entrées en agriculture : Carrières croisées de deux jeunes urbains devenus maraîchers. *Sociétés contemporaines*, vol. 96, n° 4, pp. 51-76.
- Paugam S., Plessz M. (2019). Des classes sociales aux inégalités : le regard sociologique s'est-il déplacé ? *Revue européenne des sciences sociales*, vol. 57, n° 2, pp. 19-49.
- Piketty T. (2013). *Le capital au XXI^{ème} siècle*. Paris, Le Seuil, 976 p.
- Politix (2018). Éditorial. *Politix*, vol. 122, n° 2, pp. 3-5.
- Purseigle F., Nguyen G., Blanc P. (2017). *Le nouveau capitalisme agricole. De la ferme à la firme*. Presses de Sciences Po, 312 p.
- Rémy J. (2011). De la célébration de l'agriculture familiale à la promotion de l'agriculteur-entrepreneur : succession ou coexistence ? *Pour*, n° 212, pp. 164-178.

- Ripoll F. (2014). Quand la bio est soutenue par des défenseurs de l'agriculture... paysanne. In Cardona A. (dir.), *Dynamiques des agricultures biologiques : effets de contexte et appropriations*, Versailles, Éditions Quæ, pp. 171-194.
- Roche A. (2016). *Des vies des pauvres, Les classes populaires dans le monde rural*. Rennes, Presses universitaires de Rennes, 340 p.
- Samak M. (2012). Des agriculteurs contre le marché ? Itinéraire d'un mode alternatif de commercialisation des fruits et légumes. *L'Homme & la Société*, vol. 183-184, n° 1-2, pp. 207-224.
- Sénéchal G. (2021). *Des ouvriers agricoles à distance des classes populaires*. Communication RT5, Congrès AFS 2021, Lille.
- Serre D. (2012). Le capital culturel dans tous ses états. *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 191-192, n° 1-2, pp. 4-13.
- Siblot Y., Cartier M., Coutant I., Masclat O., Renahy N. (2015). *Sociologie des classes populaires contemporaines*. Paris, Armand Colin, 368 p.
- Vincent J., Cartereau M. (2010). Des agriculteurs français dans la même catégorie socio-économique que les membres de leurs familles ? *Pour*, vol. 207, n° 4, pp. 25-32.